– XVI –

UNE DÉDICACE EN L'HONNEUR DE CONSTANTIN II CÉSAR ET LES PRÉFETS DU PRÉTOIRE DE 336*

Terrasse du musée d'Antakya. Sans numéro d'inventaire. Bloc de grès ravalé au droit, fruste au revers. Ht. 29 ; larg. 91 ; ép. max. 8,5. Le bloc inscrit, qui devait être appliqué à la base de la statue, présente au lit d'attente deux mortaises (1,5 sur 3,5 de côté ; prof. 3,5), celle de gauche étant en partie arrachée. La face inscrite est écornée en bas à gauche, mutilée sur une partie de la première ligne. L'angle inférieur droit est en partie effacé, sans martelage. Ht. des lettres 3 à 4, sauf l'omicron, plus petit.



Τὸν δεσπότην ἡμῶν Φλ(αούιον) Κλ(αύδιον)
Κωνσταντεῖνον τὸν ἀνδριότατον
καὶ ἐπιφανέστατον Καίσαρα ☙ Πάπ(ιος)
4 Πακατιανός, Φλ(άουιος) Ἀβλάβιος, Οὐαλ(έριος) Φῆλι[ξ],
Ἄνν(ιος) Τιβεριανὸς καὶ Νεσ(τόριος) Τιμωνιανὸς οἱ λ[αμ(πρότατοι)]
[ἔπ]αρχοι.

Les gentilices de Constantin et ceux des préfets sont tous abrégés par suspension, la dernière lettre étant suivie d'un trait oblique (ΦΛ´ l. 1 et 4), sinueux (ΚΛ˜ l. 1), ou horizontal (ΟΥΑΛ¯ l. 4). Les deux gentilices de la l. 5 sont abrégés sans aucun signe. Des ponctuations séparent les noms des préfets : point sur la ligne après Πακατιανός, à mi-hauteur après Ἀβλάβιος et Τιβεριανός. Un point précède aussi les gentilices de Constantin (l. 1). D'autre part une feuille de lierre (l. 3) sépare les titres du dédicataire de la liste des dédicants. *422*

(En l'honneur de) notre maître Flavius Claudius Constantinus, le très valeureux et très noble César, Papius Pacatianus, Flavius Ablabius, Valerius Felix, Annius Tiberianus et Nestorius Timonianus, les clarissimes préfets.

* [Paru dans *TM* 9, 1985, p. 421-434, phot. pl. I, 1, extrait de « Inscriptions inédites du musée d'Antioche », *ibid.*, p. 421-461 (en collaboration avec G. Dagron).]

Cette dédicace accompagnait une statue de Constantin II[1], César dès le 1er mars 317. Elle ne saurait a priori être postérieure au 9 septembre 337, date où les trois fils de Constantin Ier, mort le 22 mai, prirent le titre d'Auguste. La mention des dédicants permettra plus loin de préciser davantage la date de l'inscription.

On observera tout d'abord la titulature du César Constantin, qui est ici calquée sur le latin : *D. n. Fl. Cl. Constantinum fortissimum ac nobilissimum Caesarem.* Comme *nobilissimus*, l'épithète ἐπιφανέστατος est constante pour les Césars depuis la Tétrarchie et même auparavant[2]. Associée à ἀνδρειότατος, elle figure par exemple en 305 dans une dédicace à Constance Chlore, à Lébadée en Phocide[3] : Τὸν δεσπότην ἡμῶν τὸν ἐπιφανέστατον καὶ ἀνδριότατον Αὔγουστον Φλάβ(ιον) Οὐαλ(έριον) Κωνστάντιον. Cependant, pour les fils de Constantin, la formule *fortissimus ac nobilissimus* n'est en général pas la plus fréquente[4]. Je crois significatif qu'on la retrouve vers la fin du règne de Constantin Ier (entre le 18 septembre 335 et le 22 mai 337) sur un milliaire de Phrygie où *Fl. Cl. Constantinus*, ses frères et le César Dalmatius portent le titre : *fortiss. ac nobb. Caess.*[5].
423 C'est la formule même de l'inscription d'Antioche qui, nous le verrons, appartient à la même époque.

Tout comme les milliaires, où sont normalement associés l'empereur et les Césars, certaines inscriptions honorifiques groupent en une même dédicace Constantin Ier et ses fils[6]. Mais rares sont encore, du moins dans le monde grec[7], les statues dédiées au

1. Voir Jones – Martindale – Morris, *PLRE* I (1971), p. 223, FI. Claudius Constantinus.

2. Dès 244-247, Philippe le Jeune est *nobilissimus Caesar* (Dessau, 506 à 509) ; en grec ἐπιφανέστατος Καῖσαρ (bilingue *OGI* II, 519 ; reprise dans *IGR* IV, 598). En dehors des Césars, même un Auguste peut, à l'occasion, recevoir la même épithète (cf. n. 3).

3. Cl. Vatin, *BCH* 90, 1966, p. 246-247 (*Bull. ép.* 1967, 296). Notons au passage que l'épithète ἐπιφανέστατος est ici appliquée à un Auguste. C'est également le cas dans une dédicace d'Aidèpsos, en Eubée, en l'honneur de Constantin Ier ou peut-être Constantin II (*IG* XII 9, 1234 B ; cf. T. Gregory, *GRBS* 20, 1979, p. 268, no 10, et 270-271) : τὸν ἐπιφανέστατον Αὔγουστον Φλ(άβιον) Κωνσταντεῖνον. De même dans une inscription de Delphes en l'honneur de Constant (Cl. Vatin, *BCH* 86, 1962, p. 232-233) : τὸν κύριον ἡμῶν ἐπειφανέστατον Αὔγουστον Φλάβ(ιον) Κώσταν. On peut considérer ces trois exemples comme des entorses à l'usage officiel qui réservait aux Césars cette épithète : erreur d'autant plus compréhensible que les trois personnages furent en effet Césars avant d'être Augustes. C'est en revanche un cas tout à fait isolé que la dédicace d'Attaleia à Théodose (Grégoire, *Recueil*, no 309ter) : τὸν θεοφιλέστατον καὶ ἐπιφανέστατον ἡμῶν δεσπότην Φλ(άβιον) Θεοδόσιον. Ayant d'abord attribué cette titulature à Théodose Ier, qui ne fut jamais César, H. Grégoire, *Byzantion* 4, 1927-1928, p. 341 sqq., a tiré argument de la seconde épithète pour supposer que Théodose II, nouveau-né, reçut le titre de César avant celui d'Auguste. Cette conclusion paraît des plus fragiles si l'on tient compte des flottements du formulaire constatés dès le début du IVe s.

4. Pour nous en tenir à Constantin II, relevons par exemple les variantes *nobilissimus ac florentissimus Caesar* (Dessau, 715), *fortissimus hac beatissimus Caesar* (Dessau, 722).

5. Th. Drew-Bear et W. Eck, *Chiron* 6, 1976, p. 301-304, no 10. C'est le troisième état de ce milliaire, pour lequel les éditeurs ont bien noté la rareté relative des deux épithètes. Dans l'état précédent, en grec, Φλ. Κωνσταντεῖνος figurait déjà (peut-être dès 317), mais avec seulement l'épithète ἐπιφανέστατος.

6. Ainsi dans une inscription de Lydie (Grégoire, *Recueil*, no 332bis), où le César Φλά(βιον) Κωνσταντεῖνον ne porte pas le gentilice Κλαύδιος.

7. Pour le latin, voir n. 4 et 11.